



LA TAXE D'APPRENTISSAGE

UN INVESTISSEMENT DURABLE POUR NOS SECTIONS PROFESSIONNELLES

Le lycée LA FONTAINE est un établissement d'enseignement professionnel sous contrat avec l'Etat, et une association loi 1901, sans but lucratif.

Nous sommes engagés dans la formation des futurs professionnels du CAP au BAC +3, pour cela, nous investissons en permanence pour que nos équipements pédagogiques soient toujours en adéquation avec le monde professionnel qui accueillera nos futurs diplômés.



Nos spécificités

Une charte d'engagement basée sur un projet éducatif humanisant ; des plateaux techniques d'exception ; de nombreux partenariats avec les sociétés locales ; des conventionnements avec les acteurs pédagogiques, économiques et politiques du territoire ; une démarche qualité en perpétuelle évolution ; une coloration "Montagne" spécifique à notre offre de formation ; le label Erasmus pour le développement des compétences à l'étranger.

GRACE À LA TAXE VERSÉE EN 2021 nous avons pu acquérir :

- 4 machines à coudre et une surjeteuse pour la section Tapissier d'Ameublement en Siège.
- Vestiaires pour le Spa pédagogique et une pompe à roue Vortex.
- 8 tables de massages et 60 casiers élèves pour la section esthétique.
- Imprimante appareil multifonction.

Le versement de la taxe :

- Taxe calculée sur la masse salariale 2021.
- Date d'échéance de la collecte avant le 1er juin 2022.
- 13% destinés aux établissements professionnels.
- Don de matériel en lien avec les formations: avantage fiscal pour l'entreprise.

► **Un lien vers un simulateur <https://www.agenceexcellencepro.com>**

► **En renvoyant le bordereau ci-dessous en indiquant votre modalité de règlement ou en joignant directement votre règlement : un reçu libératoire vous sera délivré.**

Votre aide pour nos projets 2022/2023 :

Un laboratoire de langue vivante. Achat d'appareils photos et table lumineuse pour la section art et design. Remise en l'état du matériel service des collectivités. Appareils d'esthétique.

Bordereau de versement à retourner :

Chemin des Prés d'Enfer Est – CS 60064 –74210 Faverges- 04 50 44 50 01 - admincfp@lpp-lafontaine.com

Votre versement direct de taxe d'apprentissage : €

N°INE 0740148J



Par chèque ci-joint : adressé à l'ordre du LPP La fontaine

Par Virement : en précisant la référence TA 2021. IBAN FR76 3000 3001 0000 0372 6951 752

Nom de votre entreprise :

SIRET :

Adresse:.....

CP : Ville :

Nom et prénom du contact : M. Mme

Téléphone du contact : Courriel du contact :